

Procès-verbal
Conseil Consultatif Régional pour les Eaux Occidentales Septentrionales
Comité exécutif
Madrid
31 janvier 2006

1. Accueil

Fernando Curcio Ruigómez, Directeur Général du MAPA a souhaité la bienvenue au Président et à tous les participants de la réunion et leur a souhaité une réunion fructueuse.

Le Président du CCREOS a remercié M. Ruigómez et a souhaité la bienvenue à tous les membres, les observateurs et à la Commission. Il informe les participants de la présence des experts Dominic Rihan, spécialiste de la technologie des engins de pêche pour le BIM (Office national de la mer irlandais) et Álvaro Fernandez de l'Institut Océanographique d'Espagne. Il informe également les participants de la présence de Ken Patterson et Christian Rambaud de la Commission européenne. Enfin, le Président souhaite la bienvenue aux représentants des pêcheurs espagnols présents à titre d'observateurs.

- **Adoption de l'agenda**

Lorcan O'Ceinnede a demandé de consacrer un peu de temps lors des questions diverses au Plan de Reconstitution des stocks de Mer d'Irlande. La demande a été acceptée et l'agenda a été adopté

- **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion**

Claire Pescod du WWF a demandé d'inclure une ligne supplémentaire au compte-rendu de la dernière réunion afin de refléter le consensus des participants sur la nécessité d'entreprendre immédiatement une récupération des filets fantômes dans les eaux affectées. Il a été convenu d'inclure ce point en consultation avec le Secrétariat et les membres du Comité exécutif. Le procès-verbal a été adopté.

2. Comptes-rendus des réunions

- **Réunion avec la Commission du 23 novembre**

Le Président a déclaré que les membres disposaient du compte-rendu de cette réunion depuis un certain temps déjà et a invité les participants à faire part de leurs commentaires. Kara Brydson (Royal Society for the Protection of Birds) a déclaré que si de nombreux points intéressants ont été soulevés dans ce compte-rendu et si les discussions se sont avérées fructueuses, la question du mazout n'a pas été étudiée de manière approfondie par le Comité exécutif et qu'une position commune devait être adoptée avant de le présenter devant la Commission. Le Président a reconnu que la question n'avait pas fait l'objet d'une discussion au sein du Comité exécutif, mais lors de la réunion du Groupe de travail 3, car elle constitue un problème urgent pour les pêcheurs utilisant des chaluts à perche. Dans ce Groupe de travail, elle a été présentée comme posant des difficultés à la Commission. Il a été reconnu par Mme Brydson et le président que, compte tenu des contraintes de temps pesant sur les réunions de novembre, il n'avait pas été possible de diffuser un document d'information final avant de rencontrer la Commission. Il a été entendu que le CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales s'efforcera à l'avenir d'y parvenir.

- **Réunion avec le Comité des CCR du 20 décembre**

Une fois encore, les documents ont circulé lors de la réunion pour être étudiés. Aucune observation n'a été émise sur cette réunion. La position du comité inter-CCR à propos de l'Agence Européenne de Contrôle a été adoptée.

- **Conseil de décembre**

Aucun commentaire à ce sujet.

- **Réunion avec le CIEM des 20 et 21 février**

Les participants ont été informés de l'invitation lancée par le CIEM afin de rencontrer l'ensemble des CCR pour discuter de manière approfondie sur façon dont les conseils scientifiques peuvent être apportés.

Mesure : il a été convenu que Lorcan O'Ceinnede (IFPO) et Patricia Comiskey participeraient à la réunion en qualité de représentants du CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales.

- **Visite de pays non membres de l'EU au printemps 2006**

Miriam Garcia Ferrer de la Commission européenne a exposé au CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales les derniers progrès réalisés. Elle a informé les participants que la Commission n'avait pas formalisé ses plans, mais qu'il semblerait que les pays non membres de l'UE auxquels il serait rendu visite comprendraient l'Islande, le Canada et les Etats-Unis. La Commission sollicite les conseils du CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales sur les représentants de la pêche à contacter dans ces régions. Plusieurs membres du CCR ont accepté de transmettre leurs contacts.

3. Questions à l'ordre du jour

Communiqué de la Commission au Conseil et au Parlement Européen, Plan d'action 2006-2008 pour la simplification et l'amélioration de la Politique Commune de la Pêche

Le Président a demandé à Christian Rambaud de la Commission Européenne de fournir une vue d'ensemble sur la question au Comité exécutif. M Rambaud a indiqué aux participants que la Commission souhaitait connaître les réactions des CCR concernant le document d'ici la fin mars au plus tard, la question devant être abordée avec le Conseil en avril.

Mesure : il a été convenu de créer un groupe de réflexion afin d'élaborer un document sur la question. Ce document sera diffusé par le Groupe de réflexion par voie électronique en mars. Il a en outre été convenu de nommer Barrie Deas responsable de ce groupe de réflexion et de demander, par l'intermédiaire du CCR, à l'expert Barry Edwards de collaborer avec le groupe de réflexion sur le sujet. Les autres membres du CCR désireux de participer à ce groupe de réflexion sont Claire Pescod, Victor Badiola et Lorcan O'Ceinnede/Sean O'Donoghue. Le Secrétariat fera circuler un e-mail pour savoir si d'autres membres du CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales sont intéressés.

Document informel sur la mise en oeuvre de la durabilité de la pêche de l'UE : stratégies pour la croissance et l'emploi

Le Président a demandé à Ken Patterson de la Commission européenne de faire le point sur la question. Le Docteur Patterson a expliqué à la réunion que la Commission souhaitait réduire les taux de mortalité élevés des stocks pour permettre leur reconstitution et écarter leur risque d'effondrement, ce dans le but de stabiliser et rentabiliser les captures à long terme. Il a indiqué aux participants que le document courant était un "non-papier" visant à promouvoir la réflexion, mais que la Commission s'efforçait de mettre en place un cadre de discussion formel sous la forme d'une Communication de la Commission. Une fois ce cadre mis en place, il sera demandé à chaque CCR d'établir des plans par flotte de pêche.

Après une discussion prolongée au cours de laquelle les participants ont exprimé leurs inquiétudes sur les effets de cette proposition sur l'industrie, sans perdre de vue la nécessité de chercher à atteindre le rendement maximal équilibré (MSY) des stocks en 2015, il a été suggéré une collaboration entre le CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales et le CCR pour la Mer du Nord. Un atelier de travail sur la gestion à long terme doit être organisé en mars par le CCR pour la Mer du Nord à Edimbourg afin d'étudier la question de manière plus approfondie.

Mesure : il a été convenu de créer un groupe de réflexion afin de participer à cette réunion et d'élaborer un document de principe sur la question. Il a en outre été convenu de nommer Alan McCulla responsable de ce groupe de réflexion. Les autres membres du CCR désireux de participer à ce groupe de réflexion sont Kara Brydson et Barrie Deas. Le Secrétariat fera circuler un e-mail pour savoir si d'autres membres du CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales sont intéressés.

Document informel sur les Mesures de conservation techniques

Le Président a demandé à Ken Patterson de la Commission européenne de faire un tour d'horizon de la question pour les participants. Le Dr Patterson a informé les participants que la question n'a pas encore dépassé le stade préliminaire, et a précisé qu'un certain nombre de questions soulevées dans le non-papier nécessitent des réponses de la part du CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales.

Mesure : il a été convenu de créer un groupe de réflexion à long terme sur la question. Il a en outre été convenu de nommer Jason Whooley responsable de ce groupe de réflexion. Il a été suggéré d'informer le groupe de travail du CIEM sur les mesures techniques de conservation (TCM) de la constitution de ce groupe de réflexion et de l'inviter à participer aux réunions. Le Secrétariat fera circuler un e-mail pour savoir si d'autres membres du CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales sont intéressés.

Mesures européennes pour la réduction des captures accidentelles de cétagés lors des pêches

Le Président a demandé à Stéphanie Tachaires du CNPMEM de présenter le sujet. Mme Tachaires a exposé que la Commission avait implémenté un règlement exigeant la mise en place de dispositifs de dissuasion acoustique sur tous les filets maillants de fond à compter du 1er janvier 2006 (Règlement du conseil (CE) N° 812/2004). Le CNPMEM a effectué des essais afin d'évaluer la viabilité de la mesure et a conclu que l'utilisation de tels dispositifs de dissuasion acoustiques constituait un danger potentiel pour les pêcheurs à bord. Les membres du CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales ont été invités à réagir. M. Dominic Rihan (BIM) a déclaré que selon les essais réalisés par le BIM, quatre des modèles de dispositif acoustique présents sur le marché n'étaient pas adaptés à une utilisation soutenue ou à long terme, mais que des études étaient en cours pour concevoir des dispositifs acoustiques plus appropriés. Barrie Deas (NFFO) a également fait remarquer que l'aspect des coûts devait également être pris en compte à ce sujet. David Wall (IWDG) a déclaré que si son organisation approuvait l'utilisation de dispositifs acoustiques, il reconnaissait la mauvaise conception de la législation faisant appliquer cette mesure et a précisé qu'une approche gérée et échelonnée semblait nécessaire pour leur mise en place.

Mesure : il a été convenu que le Président écrirait à la Commission afin de souligner les préoccupations des CCR sur la question. Il a également été convenu que David Wall, Dominic Rihan et Barrie Deas se chargeraient de rédiger un brouillon de la lettre. Le sujet sera examiné plus précisément par le Groupe de réflexion sur les TCM.

Réglementation relative au marquage des engins de pêche

Le Président a demandé à Juan Corlas Corras (Pescagalicia-Arpega) d'exposer le sujet. M Corras a présenté les questions pratiques soulevées par le marquage des engins de pêche en haute mer. Il a informé les participants du fait que les marquages étaient extrêmement volumineux et encombrants et avaient tendance à tomber à cause de la pluie et de la marée et à ne pas être vus. Il estime par conséquent que ces bouées de marquage ne sont pas pratiques pour une utilisation en haute mer. Son organisation a suggéré à la Commission d'envisager l'utilisation de balises radar similaires à celles utilisées sur les bateaux de plaisance. L'assemblée a été invitée à débattre de la question. Ian Gatt (SFF) a déclaré que les pêcheurs des chalutiers accueilleraient favorablement une solution pratique remédiant à ce problème et a ajouté que les membres de son organisation considéraient les engins sans surveillance comme un réel problème. Les participants à la réunion se sont entendus sur l'importance d'envisager sérieusement l'utilisation des bouées de marquage en surface pour garantir l'application de ce règlement.

Mesure : il a été convenu que le CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales écrirait à la Commission afin de souligner les préoccupations des CCR sur le sujet. Le sujet sera examiné plus précisément par le Groupe de réflexion sur les TCM.

Pêche au filet maillant en eau profonde

Le Président a demandé à Ken Patterson de la Commission européenne de fournir une vue d'ensemble sur le sujet. Le Dr Patterson a avisé les participants qu'une fermeture d'urgence de cette pêche avait été appliquée conformément à l'Annexe III du Règlement du conseil (CE) N° 51/2006. La nécessité de cette mesure a découlé des résultats fournis par les études préliminaires de plusieurs Etats membres, publiés dans le rapport DEEPNET en 2005. La Commission a publié un document informel en septembre 2005, proposant une fermeture d'urgence. Après consultation des Etats membres, le Conseil a adopté la mesure de fermeture, qui prendra effet à compter du 1er février 2006.

L'assemblée a été invitée à commenter la question. Barrie Deas (NFFO) a déclaré que le CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales devait s'efforcer de trouver les modalités permettant une réouverture de cette pêche en urgence. Pour ce faire, il conviendrait que le CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales rencontre la Commission afin de discuter des modalités et conditions de la réouverture de cette pêche de manière gérée. Juan Corlas Corras (Pescagalicia-Arpega) a avisé les participants que les membres de son organisation étaient principalement affectés par cette interdiction et que 1500 personnes allaient selon lui être directement touchées et se retrouver sans emploi jusqu'à ce que l'interdiction soit levée. Il a approuvé le fait que le CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales devait se concentrer pour trouver une solution remédiant au problème sans délai. Jason Whooley (ISWFO) a exprimé sa sympathie à M Corras, faisant remarquer que ses pêcheurs avaient connu une situation similaire il y a quelques années avec l'interdiction de la pêche au filet dérivant dans le cas du thon. Cependant, M. Whooley a déclaré que, tout en désapprouvant le côté précipité de la mesure législative, il était fermement convaincu que la pêche au filet fantôme constituait un réel problème à régler.

Mesure : Il a été convenu que le CCREOS essaierait de rencontrer la Commission le plus tôt possible afin de discuter du problème et qu'un petit groupe de représentants serait sélectionné pour rencontrer la Commission. Un document préliminaire sera rédigé et transmis à tous les membres pour qu'ils fassent part de leurs commentaires avant cette rencontre. Ce document se prononcera en faveur d'un nettoyage immédiat, d'un programme

d'observation, du marquage des engins et du contrôle des temps d'immersion et de la longueur des filets de pêche.

Gestion des coquilles Saint-Jacques dans la Manche

Le Président a demandé à Jacques Bigot (CFTC/ETF) de présenter le questionnaire sur la coquille Saint Jacques. Jacques Bigot a expliqué qu'il souhaitait que le questionnaire soit transmis à tous les membres ayant un intérêt dans la gestion des coquilles Saint-Jacques.

Mesure : il a été convenu que le secrétariat enverrait le questionnaire en demandant d'y répondre avant la réunion des Groupes de travail.

Apport des pêcheurs aux évaluations et aux études scientifiques

Le Président a demandé à Jacques Bigot (CFTC/ETF) de présenter le sujet. M Bigot a déclaré que la question devrait être étudiée avec le CIEM. Les évaluations scientifiques ont été exécutées sans consulter les experts, à savoir les pêcheurs. Cela a entraîné une brève discussion sur les différences existant entre les pratiques de pêche et les méthodes d'étude. Il a été convenu que le CCR traiterait la question et qu'un examen des pratiques et des standards utilisés pour la réalisation des études serait demandé lors de la rencontre avec le CIEM prévue les 20 et 21 février.

Mesure : il a été convenu que la question serait soulevée par Lorcan O'Ceinnede lors de la réunion avec le CIEM et que le sujet serait traité lors de la réunion suivante du Comité exécutif.

Prix du mazout

Le Président a demandé à Michael Keatinge (BIM) d'exposer le sujet. Michael Keatinge a informé les participants que la Commission devait organiser un séminaire sur le sujet au printemps. Miriam Garcia Ferrer (Commission européenne) a confirmé que le séminaire devait se tenir les 6 et 7 avril.

Mesure : il a été convenu que Michael et Sam se chargeraient de préparer un document sur la question et le ferait circuler avant la réunion du Comité exécutif suivant.

4. Examen du budget

Récapitulatif des dépenses du budget à ce jour

Le Secrétariat a mis l'assemblée au courant des dépenses effectuées sur le budget et précisé que le CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales se trouvait dans les limites de son budget. Néanmoins, vu les dépenses imprévues que le Président a effectué en raison de son travail pour le CCREOS, il a été proposé de lui allouer des frais de service s'élevant à 15 000 euros par an. Cette mesure a été appuyée par Jacques Pichon (ANOP) et largement approuvée par l'assemblée.

Décision relative à la composition des groupes de travail

Il a été convenu que toutes les demandes d'adhésion à un groupe de travail devraient être acceptées.

Le Comité exécutif a discuté des droits d'inscription pour les trois années à venir sur la base des différentes possibilités présentées par le Secrétariat. Il a été convenu que les droits d'inscription les plus appropriés seront les suivants :

Assemblée générale :		€250
Comité exécutif :	€	300
Groupe de travail :		200 € (par groupe de travail)

5. Proposition de détachement d'un assistant auprès du CCREOS par le RU

Le Président a demandé à Ben Cuttermole (DEFRA) de présenter le sujet. Ben Cuttermole a informé les participants à la réunion que le DEFRA étudiait différentes possibilités afin d'aider le CCREOS, et que l'une d'entre elles consisterait à financer le détachement d'un assistant qui travaillerait avec le Secrétariat pour l'aider et élaborer les documents de discussion. Bien que cette initiative ait été très bien accueillie par le CCREOS, les participants ont demandé un délai de réflexion sur la question.

Mesure : il a été convenu que le secrétariat enverrait à nouveau les informations détaillées sur cet assistant et demanderait que tout commentaire à ce sujet soit renvoyé dans les deux semaines.

6. Programme de travail de 2006

Il a été convenu que le Président et le Secrétariat se chargeraient de ce point et de sa diffusion.

7. Date et lieu de la réunion suivante

Il a été convenu que le Président et le Secrétariat se chargeraient de ce point et de sa diffusion.

8. Questions diverses

Lorcan O'Ceinnede, membre de l'IFPO, a demandé au CCREOS d'adresser une lettre à la Commission pour demander une révision du Plan de reconstitution des stocks de cabillaud de Mer d'Irlande.

Mesure : il a été convenu que M. O'Ceinnede ferait circuler un texte approprié pour approbation.

Participants

Président

Sam Lambourn

Secrétariat

Claudia Saumell
Conor Nolan
Michael Keatinge
Patricia Comiskey

Membres du Comité exécutif

Représentants du secteur de la pêche

Barrie Deas
Bertie Armstrong
Steven Park
Hugo Crisanto Gonzalez Garcia
Jacques Bigot
Jacques Pichon
Jason Whooley
Jesus A Lourido
Luc Mellaerts
Margaret Downey Harrington
Ted Breslin
Victor Badiola
Andre Gueuen

Autres groupes d'intérêt

Brendan Price
Claire Pescod
David Wall
John Crudden
Kara Brydson

Observateurs

Daniel LeFevre
Alan McCulla
Barbara Strathern
Brid Duncan
Iria Soto
Thomas Diaz
Fernando Curcio Ruigomez
Juan Carlos Corras
Paddy Campbell
Thierry Lepretre
Javier Pita Lopez
Manuel Otero Eijo
Juan Antonio Pintos
Marcos Preciado Vazquez

Stephanie Tachoures
Alvaro Fernandez
Ben Cuttermole
Concepcion Sanchez Trujillano
Mari Laura Metayer
Eamon Kelly
Javier Garat
Nicolas Le Berre
Teresa Rodriguez - Trench
Luis Martinez Villar
Pedro Dennit
Lorcan Kennedy
Maria Jose Gonzalez
Dominic Rihan

EU Commission

Kenneth Patterson
Miriam Garcia Ferrer
Christian Rambaud